Informations - inscription 2021

**Elèves de 2nde**

Bienvenue au Lycée Schuman de Haguenau !

**http://lycee-europeen-schuman.eu**

**Affectation au lycée Schuman**

Le mardi 29 juin 2021, les élèves de 2nde sont affectés par la Direction Académique. **Les collèges informent les familles de la décision d’orientation.** Il est inutile de téléphoner au secrétariat pour confirmer la venue de l’élève.

**Suite à cette décision**, **vous pouvez inscrire votre enfant en respectant les modalités notées ci-dessous.**

**Inscription seconde**

***Elèves ISSUS d’un établissement PRIVE ou d’un
établissement HORS ALSACE***

**Du mardi 29 juin au dimanche 4 juillet 2021**

**1 procédure**

**Validation de 2 formulaires en ligne sur ce site**

* Dossier d’inscription 2021 en 2nde

Ou

Dossier d’inscription 2021 en 2nde ABIBAC

(uniquement pour ceux dont la mention Abibac est indiquée sur le courrier d’affectation)

* Fiche renseignements

***Elèves ISSUS d’un établissement
PUBLIC ALSACIEN***

**Du mardi 29 juin au dimanche 4 juillet 2021**

**2 procédures**

**1° Inscription en ligne**

 (*https://educonnect.education.gouv.fr*) Avec les codes des responsables légaux déjà utilisés au collège d’origine

**2° Validation du formulaire en ligne sur ce site**

* Dossier d’inscription 2021 en 2nde

 Ou

 Dossier d’inscription 2021 en 2nde ABIBAC

 (uniquement pour ceux dont la mention Abibac est indiquée sur le courrier d’affectation)



**CNED**

Les enseignements non dispensés au Lycée peuvent être suivis par correspondance auprès du CNED.

**Attention : une inscription est à faire directement au CNED et l’attestation de l’inscription sera à fournir au secrétariat dès septembre (n’attendez pas la fin des congés pour vous inscrire).**

**https://www.cned.fr/scolaire/lycee**

Les résultats sont enregistrés dans le bulletin chaque trimestre.

**Démission**

Les élèves affectés au Lycée Schuman mais ne le souhaitant plus doivent signaler leur démission en téléphonant au 03 88 07 44 00 (demander le secrétariat) ou en envoyant un mail au *ce.0670020H@ac-strasbourg.fr*

**Restauration scolaire**

L’établissement offre un **service de restauration** de qualité servant chaque jour des repas équilibrés. Le plateau-repas est composé d’une entrée, d’un plat de résistance, d’un laitage, de pain et d’un dessert. Dans la mesure du possible, un plat végétarien est proposé chaque jour.

La notice d’information 2021/2022 est consultable sur le site du lycée.

La fiche d’intendance 2021/2022 permettant l’inscription à la restauration scolaire sera à compléter en ligne, lorsque l’élève aura pris connaissance de son emploi du temps.

**Transports**

* **RITMO** : uniquement pour les élèves issus de la Communauté d’Agglomération de Haguenau (CAH). Renseignements et abonnements à l’agence Ritmo située dans la gare de Haguenau.

🕾 03 88 93 60 35 (inscription et tarifs)

🕾 03 88 90 67 93 (trajets et horaires)

*site : www.ritmo.fr*

* **SNCF et lignes de bus :** inscription uniquement en ligne à partir de début juin sur **www.fluo.eu/67**

 Pour les élèves en garde alternée (hors Ritmo), la famille doit contacter le service transport au

🕾 03 88 15 38 99

*Mail : transport67@grandest.fr*

 **Merci de vous connecter rapidement**. Après votre saisie, le lycée doit valider l’inscription de votre enfant dans l’établissement. Sans cette validation, l’inscription est mise en attente.



**Cotisation à la Maison des Lycéens (MDL)**

**La Maison des Lycéens a besoin du soutien des familles pour financer diverses activités au service des élèves : cafétéria, atelier théâtre, ciné-club, club B.D., animation internat, actions de solidarité, aide aux voyages…**.

La cotisation est **de 8 €**. **Bien qu’elle ne soit pas obligatoire, nous conseillons vivement cette adhésion.** Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement. Un message de rappel, avec des informations complémentaires, sera remise à chaque élève à la rentrée.

**Rejoignez l’atelier vidéo
et/ou le ciné-club**



Depuis 2010, projection d’un film par mois et depuis 2015, réalisation par les élèves d’un un court métrage avec l’aide d’un vidéaste professionnel.

Rendez-vous pour la réunion d’information à la première séance du ciné-club.

Nombre de places limitées.

Pour tout renseignement complémentaire concernant le ciné-club ou l’atelier vidéo s’adresser à Judith HEITZ, professeur d’anglais, par mail à l’adresse **judith.heitz@ac-strasbourg.fr**

**UNSS**

**Association Sportive**

Une présentation de l’Association Sportive sera donnée à chaque élève à la rentrée avec une possibilité d’adhésion.

Chaque jour, une pratique sportive est possible en-dehors des heures d’EPS obligatoires (escalade, step, crossfit, basket, foot, volley, badminton, tennis de table…). Cette liste n’est pas exhaustive puisque les enseignants s’adaptent à la demande des élèves.

Le montant de la cotisation annuelle (licence sportive) s’élève
à **15 €***.*

Le règlement pourra se faire début septembre par chèque, espèces ou virement.



**Eveil Culturel et Religieux et CASA**

Présents dans les lycées, de par le statut particulier de l’Alsace, le contenu de l’ECR propose dans son programme :

* Des interventions sur un sujet donné concernant les religions.
* Des modules de découvertes et d’apprentissage dans des espaces de dialogues (permettre une réflexion citoyenne ; rendre responsable…).
* Des projets / actions dont certaines actions sont en lien avec des professeurs d’autres matières.
* Des sorties ou voyages pédagogiques.

En prolongement de cet enseignement et en dehors de l’établissement, l’aumônerie, La Casa (5 rue de la Redoute), ouvre le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 16h30.

**8 €**

**Conseil de la Vie Lycéenne
(CVL)**

Le CVL est un organe consultatif qui débat des questions du travail scolaire et des conditions de vie des élèves.

Au Lycée Schuman, 10 représentants des élèves, élus par leurs pairs, et accompagnés par des adultes, sont régulièrement consultés afin d’améliorer leur quotidien et d’organiser des événements qui rythment l’année scolaire.

**Lycée 4.0**

La Région Grand’Est met à disposition de chaque élève de 2nde nouvellement arrivé un ordinateur portable et une housse.

La distribution se fera quelques jours après la rentrée.

Chaque élève sera destinataire à la rentrée

 de la charte d’engagement 4.0

**Cette charte sera à remettre complétée et signée**

**le jour de la remise de l’ordinateur.**

**Rentrée des classes**

###### SECONDE Jeudi 2 septembre à 8h *(élèves libérés à 15h30)*

Début des cours : vendredi 3 septembre à 13h ou 13h30

 (en fonction de l’emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et seront pris en charge par leur professeur principal.

###### PREMIERE Vendredi 3 septembre à 8h

######  Début des cours : vendredi 3 septembre à 13h ou 13h30

######  (en fonction de l’emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et rejoignent leur salle.

###### TERMINALE Vendredi 3 septembre à 10h

######  Début des cours : vendredi 3 septembre à 13h ou 13h30

######  (en fonction de l’emploi du temps)

Les élèves prennent connaissance de leur classe et salle dans le forum (hall d’entrée) et rejoignent leur salle.

**Horaires d’été du secrétariat**

* Du lundi 5 au mardi 13 juillet
* Du jeudi 26 août au mercredi 1er septembre

 **de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.**

🕾 03 88 07 44 00

mail : *ce.0670020H@ac-strasbourg.fr*

**Suivi médical**

Un élève ayant besoin d’un suivi médical particulier doit impérativement en informer l’infirmière de l’établissement.

**Une copie doit être en votre possession** – le cas échéant, à demander au collège.

Un courrier explicatif de la situation de l’élève ainsi que les copies des documents médicaux (traitements, PAI, PAP, aménagements aux examens…) doivent lui être transmis par mail (*carole.gateau@ac-strasbourg.fr*).

L’infirmière prendra contact avec la famille avant la rentrée.

**Matériel**

Une blouse 100 % coton manches longues qui couvre les cuisses en position assise et des lunettes de sécurité de laboratoire (anti-rayures et anti-buée) ou des surlunettes pour les élèves porteurs de lunettes de vue pour

* Tous les élèves de seconde
* Elèves en 1ère et term. technologiques **(filières STL et ST2S)** et
1ère et term. générales **(spécialités physique/chimie et SVT)**

**De fait de la situation sanitaire, le lycée ne pourra plus prêter ni lunettes ni blouses**.

**Casier**

Pour l’élève qui en fait la demande (auprès du professeur principal le jour de la rentrée), un casier peut être mis à disposition avec un camarade.

Pour le fermer, nous vous recommandons très fortement l’achat d’un cadenas avec une anse d’un **diamètre de 6,5 à 8 mm** mais ne dépassant pas les 6 cm de hauteur totale.

**A ramener le jour de la rentrée.**

**Rentrée des internes**

**SECONDE**

**Mercredi 1er septembre**

*Accueil à partir de 17h15*

*Réunion des parents à 18h suivi d’un pot d’accueil*

**PREMIERE et TERMINALE**

**Jeudi 2 septembre**

*Accueil à partir de 17h15*

*Le repas des internes sera servi à 18h40.*

*Des formulaires supplémentaires seront à compléter.*

**Carte JEUN’EST**

Proposée par la Région Grand ’Est, c’est un portail, une appli et une carte pour les lycéens.

Pour l’obtenir, se connecter sur **jeunest.fr**

Le lycée devra ensuite confirmer votre inscription dans l’établissement.

Cette carte est **indispensable au lycée** pour la restauration scolaire, le signalement des retards à la vie scolaire, l’Association Sportive…